**ANNEXE 1 : informations complementaires a apporter en lien avec la fiche-action 4 du programme leader sollicitee : Valoriser le tourisme autour de l’eau**

**Avant de déposer votre demande de subvention, il est nécessaire de vérifier dans quel paragraphe de la fiche thématique rentre votre projet. A chaque paragraphe (A,B,C, …) il peut y avoir des conditions particulières qui s’appliquent, elles sont listées ci-après.** Pour plus d’informations, vous pouvez contacter l’équipe technique.

1. **Paragraphe au titre duquel l’aide est sollicitée :** (entourer la lettre correspondante – un seul paragraphe peut être choisi)
2. Créer et développer une offre de service et d’équipements touristiques prenant en compte un objectif de gestion durable, *préciser lequel* :
3. Qualifier l’offre existante et favoriser l’adhésion à des réseaux valorisant l’attractivité touristique du territoire
4. Favoriser la mutualisation des moyens et des ressources afin de mettre en marché l’offre touristique du territoire
5. Promotion du territoire Dombes Saône en direction des publics touristiques hors du territoire
6. Sauvegarder et mettre en tourisme le patrimoine de Dombes Saône à destination du grand public
7. Valoriser et préserver une culture locale (savoir et savoir-faire)
8. Créer une dynamique commune du territoire
9. Inciter à la pratique du vélo
10. **Caractéristiques liées aux critères d’admissibilité** (ne concerne que les paragraphes cités)
11. Les projets dont les dépenses matérielles sont supérieures à 25 000€ devront fournir une étude de faisabilité préalable, réaliser une étude de faisabilité dans le projet présenté ou tout document justifiant la pertinence du projet.
12. - Les actions doivent être portées au minimum à l’échelle d’une intercommunalité.
* Le bénéficiaire doit être adhérent à un office de tourisme du territoire au moment du dépôt de dossier pour une même communication (même support et même objet), un seul projet pourra être soutenu par année civile.
1. - Les projets dont les dépenses matérielles sont supérieures à 15 000€ devront fournir une étude de faisabilité préalable, réaliser une étude de faisabilité dans le projet présenté ou tout document justifiant la pertinence du projet.
2. **Les plafonds et taux d’aide publique fixe correspondant au paragraphe sélectionné sont les suivants :**
3. 30% pour les maîtres d’ouvrage privés, 80% pour les maîtres d’ouvrage publics avec, pour les dépenses éligibles communes à Leader et au Département de l’Ain, un plafond de dépenses indiqué dans le livre blanc tourisme de l’Ain
4. 50% pour les maîtres d’ouvrage privés, 70% pour les maîtres d’ouvrage publics avec un plafond de dépenses éligibles à 150 000€ par projet
5. 50% pour les maîtres d’ouvrage privés, 70% pour les maîtres d’ouvrage publics
6. 50%
7. 50% avec un plafond de dépenses éligibles de 200 000€ par projet
8. 50% avec un plafond de dépenses éligibles de 100 000€ par projet
9. 80%
10. 50% pour les maîtres d’ouvrage privés, 70% pour les maîtres d’ouvrage publics avec un plafond de dépenses éligibles de 150 000 € par projet
11. **Précisez en quoi votre projet va bénéficier au territoire Leader ?**

Explication\_sommaire :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Evaluation : Comment votre projet vise à …**

Augmenter la fréquentation touristique ?

*Et / ou* Augmenter le nombre de services offerts aux touristes et le volume de l’offre touristique ?

*Et / ou* Améliorer la qualité de l’offre et de services ?

Explication\_sommaire :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Engagements du demandeur liés à la fiche-action 4**

Si vous êtes un établissement recevant du public, **vous vous engagez à être le relai des informations de votre office de tourisme**, c’est-à-dire à mettre à disposition du public l’offre de l’office si elle existe sur site physique ou mettre un lien vers le site internet de l’office.

1. **Votre projet sera soumis au vote du comité de programmation sur la base d’une grille de sélection,** que vous pouvez solliciter auprès de l’équipe technique Leader.

**Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ , le**

**Signature du demandeur**

(Cachet de la structure

Nom, prénom, qualité et

signature du représentant légal)